



**HAL**  
open science

## **Cryptomonnaie comme monnaie légale en République centrafricaine : Quels enjeux et implications?**

Elie BOLA BOONGO

### ► **To cite this version:**

Elie BOLA BOONGO. Cryptomonnaie comme monnaie légale en République centrafricaine : Quels enjeux et implications?. Global journal , 2023, Rencontre des auteurs, 10 (6). <hal-04909680>

**HAL Id: hal-04909680**

**<https://hal.science/hal-04909680v1>**

Submitted on 24 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

# **Cryptomonnaie comme monnaie légale en République centrafricaine : Quels enjeux et implications?**

## **"Cryptocurrency as Legal Tender in the Central African Republic: What Challenges and Implications?"**

**Elie BOLA BOONGO<sup>1</sup>**

### **Résumé**

Cet article examine les enjeux de l'adoption de la cryptomonnaie comme monnaie légale en République Centrafricaine (RCA). Les cryptomonnaies, qui reposent sur la technologie blockchain, sont des monnaies numériques décentralisées apparues après la crise des subprimes. Leur marché global est désormais évalué à plus de 2000 milliards de dollars. En Afrique, le volume des transactions en cryptomonnaies a augmenté de 1200% entre 2018 et 2021, témoignant d'un intérêt croissant pour ces actifs numériques. En réponse, plusieurs pays africains, comme le Nigeria, le Ghana et l'Afrique du Sud, explorent des projets de monnaies digitales émises par leurs banques centrales. Cependant, les réactions face aux cryptomonnaies en Afrique varient: certains pays, tels que l'Égypte, les interdisent, tandis que d'autres adoptent une approche plus ouverte.

Dans la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a exprimé des inquiétudes concernant la sécurité des cryptomonnaies et leurs répercussions sur le secteur bancaire. L'adoption du Bitcoin par la RCA comme monnaie officielle en 2022 a déclenché des réactions de la BEAC, qui recommande une étude préalable avant l'introduction d'une monnaie numérique de banque centrale afin de ne pas perturber l'économie existante. Malgré ces préoccupations, en RCA, cette initiative est perçue comme un moyen d'ouvrir de nouvelles perspectives économiques et de promouvoir une croissance inclusive.

L'article met toutefois en garde contre les risques liés à l'absence de cadre réglementaire pour les cryptomonnaies en RCA. Sans réglementation, le système monétaire et bancaire, ainsi que les consommateurs, sont exposés à divers dangers, notamment la volatilité extrême des

---

<sup>1</sup> Chercheur indépendant en économie monétaire, financière et internationale, doctorant en sciences économiques à l'université de Kisangani.

cryptomonnaies, les arnaques et les activités criminelles, telles que le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il souligne l'urgence de réguler ce secteur pour protéger les utilisateurs et stabiliser le système financier, tout en renforçant les capacités des autorités de surveillance financière afin de faire face aux défis posés par ces actifs numériques.

Mots-Clés : Cryptomonnaie, Monnaie Légale, Monnaie Numérique Banque Centrale, Bitcoin.

## **ABSTRACT**

This article examines the challenges of adopting cryptocurrency as legal tender in the Central African Republic (CAR). Cryptocurrencies, which rely on blockchain technology, are decentralized digital currencies that emerged after the subprime mortgage crisis. The global market for these assets is now valued at over \$2 trillion. In Africa, the volume of cryptocurrency transactions increased by 1200% between 2018 and 2021, reflecting a growing interest in digital assets. In response, several African countries, including Nigeria, Ghana, and South Africa, are exploring central bank-issued digital currency projects. However, reactions to cryptocurrencies across Africa vary: some countries, like Egypt, have banned them, while others have taken a more open approach.

In the Central African Economic and Monetary Community (CEMAC), the Bank of Central African States (BEAC) has expressed concerns about the security of cryptocurrencies and their impact on the banking sector. The CAR's adoption of Bitcoin as official currency in 2022 prompted responses from the BEAC, which recommended conducting a prior study before introducing a central bank digital currency to avoid disrupting the existing economy. Despite these concerns, this initiative in the CAR is seen as a way to open new economic opportunities and promote inclusive growth.

The article, however, warns of the risks associated with the lack of a regulatory framework for cryptocurrencies in the CAR. Without regulation, the monetary and banking system, as well as consumers, face various dangers, including extreme volatility of cryptocurrencies, scams, and criminal activities such as money laundering and terrorist financing. It emphasizes the urgent need to regulate this sector to protect users and stabilize the financial system, while also strengthening

the capabilities of financial oversight authorities to address the challenges posed by these digital assets.

Keys-Words: Crypto-Currency, legal tender, Central Bank Digital Currency, Bitcoin.

## **0. INTRODUCTION**

L'avènement de l'internet et l'avancée technologique ont fait apparaître de nouvelles formes de signaux monétaires, différentes des signaux classiques. Ces nouveaux signaux sont numériques et virtuels. Selon la Banque Centrale Européenne (BCE), la monnaie virtuelle est définie comme une catégorie de monnaie numérique non réglementée, émise et généralement contrôlée par ses créateurs, usée et acceptée parmi les membres d'une communauté virtuelle spécifique. Le contrôle des autorités centrales sur la monnaie, la crise des Subprimes de 2007 ainsi que les crises financières et sociales qui s'en sont suivies sur toute la planète sont les éléments déclencheurs de l'apparition des monnaies numériques chiffrées à l'instar du Bitcoin. (MINFIN, 2022)

En effet, à la suite de la crise de 2007, la défiance à l'égard du système financier mondial et des États qui protègent et tentent de sauver les banques devient de plus en plus grande.

Erwan Jonchères (2015) déclare à cet effet que, la monnaie fiduciaire est considérée par une partie de la population comme propriété d'une élite financière et politique se souciant bien peu de l'intérêt général et du bien-être des populations. L'idéologie principale qui a amené à la création de ces monnaies numériques et chiffrées, appelées cryptomonnaies, découle du mouvement « libertarien » dont l'un des buts est de diminuer le plus possible Les pouvoirs de l'État sur la monnaie.

De ces considérations, sont nées les cryptomonnaies telles que nous les connaissons actuellement. Son avènement a suscité l'intérêt des investisseurs et le marché des cryptomonnaies s'évalue aujourd'hui à plus de 2 000 milliards de dollar US. Ces actifs sont de

plus en plus acceptés comme moyen de paiement et s'imposent comme une monnaie internationale. A titre d'illustration, en 2021 le Salvador a adopté le Bitcoin comme monnaie officielle. En Afrique, le volume des transactions portant sur les cryptomonnaies a été multiplié par 12 en l'espace de 3 ans. Il est en effet passé de 8,8 milliards de dollars en 2018 à 105,6 millions de dollars en 2021 (chainalysis). Cette progression a amené certains Etats à interdire l'utilisation des cryptomonnaies, en raison des risques induits et mener des réflexions sur la création d'une monnaie électronique banque centrale (le Nigeria, et l'Egypte). Dans cette même lancée, le FMI souligne que l'adoption rapide et généralisée des cryptomonnaies pourrait causer des problèmes considérables pour les consommateurs et la stabilité financière notamment dans les pays émergents et en développements.

En avril 2022, la République Centrafricaine a surpris le monde en devenant le deuxième pays au monde, après le Salvador, à adopter une cryptomonnaie comme monnaie nationale. Cette décision audacieuse soulève des questions importantes sur les implications économiques, sociaux et politiques d'une telle mesure dans un pays en développement. Cet article explore les effets de cette adoption et envisage les enjeux futurs.

## **I. GENERALITES SUR LA CRYPTOMONNAIE**

### **1. Cryptomonnaie : De quoi il s'agit ?**

La cryptomonnaie tire ses origines de la philosophie libertarienne ou anarcho-capitalisme, très hostile à l'intervention de l'État. L'idée est apparue pour la première fois à la fin des années 80. Il était alors question de créer une monnaie qui puisse être utilisée de manière intraçable et fonctionner sans les entités centralisées. Elle a ensuite évolué au courant de la décennie qui a suivie, sans toutefois donner lieu à un phénomène d'envergure mondiale. En 1995, David Chaum crée le DIGICASH, forme précoce de paiement électronique cryptographique qui a besoin d'un logiciel utilisateur et des clés cryptées spécifiques pour les transactions. En 1998, Nick Szabo crée le Bit Gold souvent qualifié de précurseur direct du Bitcoin mais n'a pas pu résoudre le problème de double dépense sans passer par une autorité centrale. Ce n'est qu'une décennie plus tard, lorsqu'une mystérieuse personne répondant au pseudonyme de « Satoshi Nakamoto » publie un livret blanc appelé Bitcoin – A Peer to Peer Electronic Cash System, que l'histoire du Bitcoin et des cryptomonnaies qui en découleront commence.

De cette genèse, les cryptomonnaies, encore appelés cryptoactifs ou crypto devises, sont des actifs

numériques virtuels qui reposent sur la technologie du block Chain<sup>1</sup> à travers un registre décentralisé et un protocole informatique crypté. En tant que monnaie cryptographique, c'est une monnaie numérique émise de pair-à-pair, sans nécessité de banque centrale.

Dès lors qu'on s'intéresse aux cryptoactifs, la question du processus d'achat en émane naturellement. Pour s'en procurer, il faut s'orienter vers une plateforme dédiée (Coinbase, Binance, e-Toro, Kraken ou encore Bitfinex). Ces plateformes ressemblent de près à une interface d'achat d'actions en bourse, qui ici, permet d'échanger des devises numériques. Il existe ainsi trois moyens d'obtenir de la cryptomonnaie le tout via le processus de minage<sup>2</sup>. : acheter en utilisant les fonds de son compte bancaire ; proposer des biens et services en contrepartie des bitcoins.

## **2. Evolution de la cryptomonnaie**

La première cryptomonnaie, le Bitcoin, a été minée en 2009 et n'avait quasiment aucune valeur. En avril 2010, sa valeur était de 14 centimes, le marché avait cependant commencé à prendre forme. En 2011, son prix monte jusqu'à 1,06 \$ avant de redescendre à 87 centimes.

Suite à la publication d'un article du Gawker parlant de l'intérêt de la communauté de vente de drogues en ligne pour cette monnaie, le prix de celle-ci a plus que triplé en une semaine <sup>1</sup> Un réseau décentralisé d'ordinateurs qui possède des nœuds répartis dans le monde entier avec des copies de toutes les transactions qui ont été effectuées.

## **3. Ce que pensent les institutions financières de la cryptomonnaie**

S'il est ainsi établi que les cryptomonnaies représentent un grand risque pour la stabilité financière et même économique, leur succès inquiète les institutions financières qui tentent de les réguler ou de créer leurs propres cryptomonnaies numériques nationales.

En effet, la crise de confiance actuelle observée dans toutes les économies touche en particulier le secteur bancaire et il n'est guère étonnant que le Bitcoin et l'Ether, qui sont des cryptomonnaies reposant sur la technologie Blockchain, donnent lieu à de véritables systèmes monétaires indépendants et parallèles par rapport aux systèmes monétaires étatiques et bancaires. En outre, les cryptomonnaies ne sont plus des objets de simple spéculation mais deviennent de plus en plus de véritables monnaies et de placement de long terme. Cette situation semble inquiéter ainsi les hautes sphères financières telles que les banques centrales et les multinationales.

Pour la Banque Centrale Européenne (BCE), la cryptomonnaie n'est pas une monnaie, si ce n'est un actif très particulier, par définition spéculatif qui ne constitue pas une menace pour le « monopole » des banques centrales, seules habilitées à battre monnaie, appelant ainsi à un encadrement. Pour la Présidente de la BCE, Christine Lagarde, la cryptomonnaie est un actif spéculatif, qui a servi à des affaires bizarres et certaines activités de blanchiment d'argent totalement répréhensibles et il doit y avoir une réglementation à appliquer sur ce point au niveau mondial car, s'il y a une échappatoire, celle-ci sera utilisée. En outre, elle évoque le projet d'un euro numérique en parité de 1 contre 1 avec l'euro.

Pour la Banque Centrale Américaine (FED), il est d'abord question de risques : la cryptomonnaie est un actif hautement spéculatif exposant les investisseurs à des pertes potentielles. Pour la présidente de la FED, la cryptomonnaie ne pourrait être largement utilisé comme mécanisme de transaction dans la mesure où elle est souvent utilisée pour le financement illicite. C'est une façon extrêmement inefficace de mener des transactions et la quantité d'énergie consommée pour traiter ces transactions est stupéfiante. Pour la FED, les monnaies virtuelles ne sont pas encore « assez grosses » pour influencer leur politique. Elle évoque toutefois l'idée d'une cryptomonnaie pilotée par une banque centrale, l'e-dollar.

Pour la Banque Centrale Japonaise, le sujet doit être minutieusement étudié. Son gouverneur, Haruhiko Kuroda, déclarait déjà qu'il était important que la recherche sur le sujet soit approfondie, même s'il était encore « trop tôt » pour lancer un programme d'émission de devises numériques. En effet, pour lui, l'émission de devises numériques au grand public reviendrait à ouvrir l'accès des banques de la banque centrale à tout le monde et, cette question nécessite d'abord de revoir le rôle et les prérogatives d'une banque centrale.

Pour la Banque d'Angleterre, la cryptomonnaie est une révolution. L'institution britannique est plutôt en pointe sur la question. Très récemment, son gouverneur, Mark Carney, a parlé de « révolution en puissance », notamment pour les marchés financiers. Elle a lancé en 2016 un incubateur de start-up sur la blockchain, la technologie qui sécurise le bitcoin. Pour Carney, le développement de cette technologie pourrait potentiellement déboucher sur le lancement, à une date indéterminée, d'une version numérique de la livre sterling.

Pour la Banque Centrale Chinoise, tout est question de régulation. Dès 2014 elle s'est lancée dans la création d'une cryptomonnaie nationale. Un projet qui serait très bien

avancé, tout en menaçant depuis 2018 d'interdire le Bitcoin sur son territoire. Le directeur de la Banque Centrale Chinoise, Mu Changchun a déclaré que ce stablecoin chinois devrait servir à terme à remplacer le Yuan, permettant ainsi une surveillance accrue des utilisateurs de cette monnaie.

Pour la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), sous la plume de Jacques Eloundou Ndeme, chef de service à la direction des systèmes et moyens de paiement, tout est question de sécurité. La cryptomonnaie est une menace, particulièrement pour les banques. Pour lui, l'introduction d'une monnaie numérique de banque centrale est certes envisageable mais devrait faire l'objet d'une étude approfondie. La cryptomonnaie pourrait perturber le système bancaire existant.

Pour le Fonds Monétaire International (FMI), les autorités de réglementation doivent réagir à l'essor des cryptoactifs. Les cryptoactifs offrent une myriade de nouvelles possibilités, mais ces nouvelles possibilités s'accompagnent de défis et de risques, notamment les risques de perturbations du système monétaire et les risques budgétaires. Ceci étant, les autorités de réglementation et de surveillance doivent pouvoir suivre les évolutions rapides à l'œuvre dans l'écosystème des cryptoactifs et appréhender les risques qu'elles engendrent en comblant rapidement les déficits de données.

Sommes toutes, il faut retenir que les cryptomonnaies constituent un enjeu majeur pour le système financier auquel sont confrontés les pouvoirs publics, les banques centrales, les autorités de régulation, les établissements de crédit et les citoyens. L'engouement qu'elles suscitent n'a pas vocation à s'estomper. Toutefois, force est de constater que la régulation est la proposition majoritaire. On constate que la majorité des autorités font des mises en garde et proposent des modalités d'encadrement pour protéger le marché et les investisseurs.

## **II. CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA CENTRAFRIQUE**

La Centrafrique est l'un des pays les moins développés au monde, avec une économie fortement dépendante de l'agriculture et des exportations de ressources naturelles. Le pays fait face à des défis considérables, notamment l'instabilité politique, une infrastructure financière sous-développée et une population majoritairement non bancarisée. Ces conditions créent un environnement unique pour l'adoption de la cryptomonnaie.

### **III. QUELLES IMPLICATIONS POUR L'ECONOMIE CENTRAFRICAINE**

#### **1. Les avantages de l'investissement en cryptomonnaie**

##### **▪ Insensible à l'inflation**

Les cryptomonnaies ont un mécanisme sophistiqué de prévention de l'inflation. En particulier, dans le réseau Bitcoin, l'inflation est empêchée par plusieurs fonctionnalités :

- ❖ Emission ne dépassant pas le plafond non-modifiable de 21 millions unités ;
- ❖ Les nouvelles unités sont émises strictement une fois toutes les 10 minutes ;
- ❖ Tous les 4 ans, l'émission des unités est divisée par deux.

Il existe des méthodes similaires dans chaque réseau de cryptomonnaie, cela permet de prédire à l'avance combien de pièces existeront dans une certaine période de temps. De plus, il n'existe pas d'organisme de réglementation qui pourrait prendre la décision exclusive d'augmenter les émissions.

##### **▪ Faibles coûts de transaction et paiements rapides**

Les transactions dans les systèmes de cryptomonnaie sont effectuées sur le principe Peer to Peer (P2P), sans la participation d'un organe de contrôle central. La réduction des coûts de

#### **2. Les dangers liés à la cryptomonnaie**

##### **▪ Risque d'abus**

L'une des caractéristiques marquantes de la cryptomonnaie est qu'elle permet de réaliser des transactions de manière anonyme. Avec une monnaie classique, les transactions doivent passer par une banque qui connaît le nom et les coordonnées de ses clients ainsi que des personnes et organismes avec lesquels ils réalisent des transactions. Le champ de la réglementation bancaire et financière étant largement défini par son objet (argent et instruments financiers), les cryptomonnaies et les activités dont elles sont le support en auraient naturellement

été justiciables si ces qualifications avaient pu leur être appliquées, tel n'est cependant pas le cas. Bien au contraire, les cryptomonnaies fonctionnent selon un système décentralisé et grâce à des clefs de chiffrement (principe de la blockchain) qui ne nécessitent aucune identification. Il est donc impossible aujourd'hui d'en réguler l'émission.

Cette absence de régulation des cryptomonnaies pourrait être un danger sérieux pour les relations contractuelles. Les cryptomonnaies n'étant pas des monnaies comme les autres monnaies réglementées telles que l'euro, le dollar américain ou le franc CFA, une partie au contrat ne peut pas exiger de l'autre partie qu'elle accepte le paiement par bitcoin.

#### ▪ **Risque de prolifération des activités criminelles**

Du fait de leurs caractéristiques et de leur mode de fonctionnement, les monnaies virtuelles présentent des risques que les criminels considèrent comme des opportunités. Compte tenu de leur anonymat et de leur non traçabilité, les cryptomonnaies apparaissent comme des moyens privilégiés pour servir d'intermédiaire dans les échanges dans le cadre de l'économie souterraine et illégale comme le blanchiment d'argent, les trafics d'armes et de drogues et le terrorisme.

#### ▪ **Trop volatile et piratable**

Les cryptomonnaies sont des valeurs virtuelles non adossées à des activités réelles. Elles sont en conséquence très volatiles. D'après Dwyer (2015), le Bitcoin a été plus volatile que l'or et les principales devises nationales sur la période 2010-2014. Cette forte volatilité rend les investissements trop risqués. Par ailleurs, aucune autorité ne veille à la sécurisation des coffres forts électroniques et les porteurs n'ont donc aucun recours en cas de vol par des pirates informatiques.

### **3. Les enjeux de l'adoption de la cryptomonnaie comme monnaie légale en République Centrafricaine**

Les enjeux pourraient essentiellement être portés sur le déploiement de la politique monétaire, les risques sécuritaires et les défis de la mise en place d'un cadre réglementaire.

## **- Déploiement de la politique monétaire**

L'objectif principal de la politique monétaire en zone CEMAC est la stabilité monétaire, autrement dit, un niveau d'inflation faible et un taux de couverture de la monnaie satisfaisant.

L'adoption du bitcoin comme monnaie officielle en RCA viendrait saper la stabilité monétaire en réduisant le pouvoir de la politique monétaire.

En effet, sur le plan institutionnel, la convention régissant l'UMAC confie le privilège exclusif de l'émission monétaire sur le territoire de chaque Etat membre de l'union (dont la RCA) à la BEAC. Par ailleurs, cette convention stipule que l'unité monétaire légale des Etats membres est le franc CFA. Ainsi, la teneur de la loi régissant la cryptomonnaie adoptée en RCA a un impact négatif substantiel sur ces règles fondamentales. En outre, l'utilisation du Bitcoin comme monnaie officielle, qui par sa nature, échappe au contrôle de la BEAC, est susceptible de concurrencer ou supplanter (cryptoisation) la monnaie légale en vigueur dans la CEMAC. L'adoption rapide et généralisée des cryptomonnaies pourrait poser des problèmes considérables en accentuant la cryptoisation de l'économie, à mesure que les résidents commenceront à utiliser la cryptomonnaie à la place de la monnaie officielle pouvant ainsi entraver la capacité de la BEAC à mettre efficacement en œuvre sa politique de stabilisation des prix.

Sur le plan opérationnel, la convention monétaire et les réglementations en matière de change prévoient le rapatriement et la rétrocession de l'ensemble des actifs en devises étrangères détenus par toutes les entités résidentes de la CEMAC, y compris les États membres, à la BEAC. Elle prévoit également la mise en commun de l'ensemble des réserves internationales de la CEMAC à la BEAC. Ainsi, la consécration par l'Etat centrafricain sur son territoire d'une monnaie officielle autre que celle-ci ayant cours l'égal dans la CEMAC et automatiquement convertible en celle-ci est problématique au regard des règles susmentionnées. Elle risque aggraver problème de l'opportunisme qui se manifeste lorsqu'un pays membre n'apporte pas sa part convenue au stock de réserves mises en commun. La RCA peut tirer parti des avantages de la Communauté sans apporter une contribution proportionnelle à ses coûts puisque ses échanges commerciaux peuvent se faire désormais par le Bitcoin une devise non reconnue par la BEAC et difficilement maîtrisable. Il y a en effet peu de chance que les entreprises et l'Etat centrafricain

rapatrient leurs gains sur le Bitcoin et les recettes d'exportations effectuées à l'aide de la cryptomonnaie. Cette situation est d'autant plus probable qu'en raison de la politique monétaire et de changes communs, les politiques budgétaire et structurelle constituent l'instrument principal au niveau national pour amortir les chocs et promouvoir l'activité économique. Les autorités centrafricaines peuvent être incitées à adopter un comportement opportuniste dans ce contexte car le coût d'une politique budgétaire expansionniste en termes de perte de compétitivité et de réduction des réserves internationales est supporté par la Communauté dans son ensemble. Cela est particulièrement vrai pour les pays membres plus petits comme la RCA car, l'impact de leurs politiques insoutenables sur le « bien commun » de la Communauté est relativement faible.

En outre, la baisse du niveau de réserve officiel de la communauté qui en découlerait exposerait ainsi le FCFA aux attaques spéculatives.

#### **- Les risques sécuritaires**

Sur le plan sécuritaire, l'utilisation du Bitcoin comme monnaie officielle en RCA, pays riche en ressource naturelle (or, diamant etc.), et où opèrent plusieurs groupes rebelles armés va accentuer les menaces sécuritaires dans la sous-région. Le Bitcoin offre en effet un certain anonymat à ses utilisateurs qui peuvent en profiter pour commettre des actes illégaux notamment les trafics d'armes et des drogues, les prises d'otages avec demande rançon et le blanchiment d'argent. Cet actif n'étant pas lié à la banque, les organisations criminelles peuvent l'utiliser pour se financer d'autant plus que cette loi induit une convertibilité automatique avec le franc FCA. Il y a lieu de rappeler qu'en 2019, l'observatoire du Moyen-Orient avait annoncé l'utilisation du Bitcoin par plusieurs organisations terroristes dont l'Etat islamique. Cette organisation collecte les dons dans le monde entier en monnaie numérique. Or l'Etat Islamique a des ramifications qui opèrent au Cameroun, au Tchad et dans plusieurs pays de l'Afrique de l'ouest. La convertibilité automatique du Bitcoin en franc CFA est donc une menace pour la sécurité de plusieurs pays de la sous-région. D'autant plus que le Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) ne dispose pas de la technologie pour tracer et surveiller les opérations effectuées en cryptomonnaie.

### **- Défi de la mise en place d'un cadre réglementaire**

Avec l'accroissement constant du volume de transactions, l'Afrique fait une percée importante sur les marchés mondiaux des cryptomonnaies. Cette évolution diversement appréciée par les Etats du continent reste néanmoins très peu encadrée. Les réactions oscillent entre admission, tolérance (relative) ou l'interdiction de l'utilisation des cryptomonnaies. Au sein de la CEMAC, la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (COSUMAF) a souligné en 2020 l'absence d'encadrement réglementaire sur les activités liées aux cryptoactifs. Cette absence empêche les prestataires d'actifs numériques de proposer les services dans la sous-région. L'évolution récente en RCA pourrait obliger les autorités de la sous-région à encadrer l'utilisation de la cryptomonnaie ou à créer une cryptomonnaie propre à la sous-région comme le font déjà de nombreux pays. Il est primordial de suivre l'évolution rapide et appréhender les risques inhérents faute de quoi les résidents de la sous-région seraient exposés aux effets pervers des cryptomonnaies.

### **- Les implications budgétaires**

A priori, l'adoption du bitcoin comme monnaie légale en RCA n'a aucune conséquence directe et à l'immédiat sur le pilotage de sa politique budgétaire à court terme.

Cependant si le phénomène devenait national, et profitait d'une réglementation favorable, alors la prise en compte de l'évasion fiscale qui en découlerait serait une des contraintes principales. En effet, du fait de sa nature, les cryptomonnaies offrent aux agents économiques la possibilité de contourner le système fiscal, et l'ampleur de son utilisation remettrait en cause l'implémentation de la politique budgétaire. La politique budgétaire pourrait se trouver menacée, étant donné le potentiel des cryptoactifs en matière de fraude fiscale, cela pourrait par exemple mettre à mal la modification de la loi fiscale visant à imposer les transferts d'argent car cette imposition pourrait être contournée par l'usage de la cryptomonnaie et donc entraîner une baisse des recettes fiscales.

### **- Actions des pouvoirs publics**

L'augmentation des volumes de transactions à travers les cryptomonnaies en Afrique et l'adoption du Bitcoin comme monnaie officielle en RCA doit amener les autorités monétaires sous-régionales en général et l'Etat Centrafricain en particulier à prendre des mesures,

pour suivre l'évolution et appréhender les risques relatifs aux cryptoactifs. Comme développé plus haut, l'absence d'un cadre réglementaire expose les utilisateurs aux effets pervers de la cryptomonnaie et peut menacer la stabilité monétaire et la sécurité de la sous-région. Il est donc indispensable de :

- Instaurer un cadre réglementaire au niveau de la sous-région afin d'encadrer les activités qui y sont relatives. Les autorités de réglementation, et de surveillance doivent pouvoir suivre les évolutions rapides des cryptoactifs et appréhender les risques qu'ils engendrent ;
- Outiller le GABAC et la COSUMAF afin de mieux faire face aux risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme à travers les cryptomonnaies ;
- Etudier la faisabilité d'une monnaie numérique banque centrale ;
- Encadrer la convertibilité des cryptomonnaies en franc CFA ;
- Identifier et encadrer les entreprises exerçant dans le secteur ;

Au niveau national, en plus de réguler le secteur, il serait important pour le Ministère des Finances de :

- Outiller l'Agence Nationale d'Investigation Financière afin de surveiller les transactions effectuées à l'aide des cryptomonnaies ;
- Imprégner le personnel du Ministère des Finances et ses structure spécialisées du à travers notamment des ateliers de renforcement des capacités afin, de faire face aux défis imposés par l'avènement des cryptomonnaies.

## **CONCLUSION**

En somme, l'on retient que les cryptomonnaies sont des monnaies numériques, qui se sont développées hors de tout contrôle étatique et qui fonctionnent de manière décentralisée à travers la technologie blockchain. Elles voient le jour au lendemain de la crise des subprimes et leur marché, en plein expansion s'évalue aujourd'hui à plus de 2000 milliards de dollars US. En Afrique, selon Chainalysis, le volume de transaction croit de façon exponentielle sur la période 2018-2021 (environ 1 200%) confirmant ainsi l'engouement observé des africains

pour ces actifs numériques. Ces évolutions ne laissent pas indifférents les Etats Africains, qui pour certains (Nigeria, Ghana ou Afrique du Sud), initient des projets de création de leurs monnaies digitales de banques centrales, actifs numériques émis par les Banques Centrales libellé dans les unités de de compte officielles de celles-ci et qui peuvent être échangées de pair à pair, de façon décentralisée. Par ailleurs ces Etats réagissent, chacun à sa manière, à la percée des cryptomonnaies auprès des populations. Ces réactions oscillent entre admission, tolérance ou interdiction (Egypte) de l'utilisation des cryptomonnaies.

Au sein de la CEMAC, la BEAC a soulevé la question de sécurité liée à l'utilisation de ces nouveaux actifs. Pour elle, la cryptomonnaie est une menace, particulièrement pour les banques. L'adoption de la loi N°22.004 du 22 avril 2022 régissant la cryptomonnaie en RCA faisant du Bitcoin une monnaie officielle n'a d'ailleurs pas tardée à faire réagir l'institution.

Elle estime néanmoins que l'introduction d'une monnaie numérique de banque centrale est certes envisageable mais devrait faire l'objet d'une étude préalable, car elle pourrait perturber le système bancaire existant. Pour la RCA, cette décision représente un pas décisif vers l'ouverture des nouvelles opportunités pour le pays. En effet, par cette décision, les autorités centrafricaines estiment que le plan de redressement économique et de consolidation de la paix entrerait dans une nouvelle phase et l'exécutif ferait ainsi preuve de cohérence dans l'application de l'agenda qui prévoit la réalisation d'une croissance forte et inclusive au profit du développement et de la performance économique. L'objectif de ce travail était alors de décrire le fonctionnement des cryptomonnaies ; évaluer les risques induits par son utilisation ; analyser les conséquences de l'adoption en RCA du Bitcoin comme monnaie officielle et en fin, proposer des mesures de politique en vue de son encadrement.

S'il est vrai que les cryptomonnaies permettent des paiements faciles et rapides et ouvrent la voie à des services financiers novateurs, y compris dans les régions du monde jusqu'ici non bancarisées, ses nouvelles possibilités s'accompagnent de défis et risques.

L'absence d'un cadre réglementaire expose non seulement le système monétaire et bancaire sous-régional mais aussi les consommateurs aux risques relatifs à l'usage des cryptomonnaies. L'on peut citer entre autres : les risques sur la politique de stabilisation des prix de la BEAC, les phénomènes d'arnaques récurrents, la forte volatilité des cryptomonnaies qui sont préjudiciables aux utilisateurs et les risques liés à l'utilisation malveillante des

cryptomonnaies (blanchiment d'argent, trafics illicites et financement du terrorisme). Au regard de ces différentes menaces, il est primordial d'une part de réguler le secteur afin de les contenir et, outiller les organismes de surveillance financière sous-régionale et nationale pour leur permettre de faire face à ces nouveaux défis d'autre part.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Avaro Maylis (2017), *le système monétaire international face au bitcoin*, Volume 48, numéro 3-4, été–automne 2017, p. 511–522 *Géopolitique et nouveaux enjeux des négociations commerciales transpacifiques*.

Business AM. *Pourquoi réguler les cryptomonnaies est une urgence pour la Banque de France*. Available at: <https://fr.businessam.be/pourquoi-reglementer-les-cryptomonnaies-est-une-urgence-pour-la-banque-de-france>

Danglades, Yoni (2020). *Les éléments motivateurs et freins des processus décisionnels d'achat et investissement en cryptomonnaie*, Mémoire, Montréal ( Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en sciences de la gestion.

Café de la Bourse Bitcoin. Available at: <https://www.cafedelabourse.com/dossiers/article/bitcoin>

Fonds Monétaire International (2021). *Cryptoactifs: pour une réglementation mondiale complète, cohérente et coordonnée*.

Fonds Monétaire International (2021). *L'essor des cryptoactifs: de nouveaux défis pour la stabilité financière*.

Jacques Fontanel ( 2022), *Le crime international organisé et les cryptomonnaies*. “Les Géopolitiques ”de Brest, Université de Bretagne Occidentale (UBO); IMT Atlantique; ENSTA Bretagne; École navale, Brest, France. ffhal-03597481ff

Jonchères, Erwan (2015). *Encadrement juridique des monnaies numériques: Bitcoin et autres cryptomonnaies*, Mémoire, Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en droit des technologies de l'information.

Ministère de Finances du Cameroun (2022). *Les cryptomonnaies*, document de travail.